

## Compte-rendu du conseil municipal du 28 mai 2016 - 20h

Etaient présents : Monique DOLADILLE, Marie-Josée ROUX, Sylvie DEVES, Sylvain HIEL, Noëlle BIDAULT, Alain CAMUS, Michèle PADOVANI, Nadine GAILLARD, JEAN Pellet, Damien LENTIER.

Excusé : Jacques BORELLY qui donne pouvoir à Sylvie DEVES.

### ORDRE DU JOUR

**1ère délibération** : le conseil municipal autorise à l'unanimité Madame le Maire à signer une convention pour l'adhésion de la commune à la compétence « facultative » Maîtrise de la demande d'énergie et conseils en énergie avec le Syndicat Départemental d'Énergie de l'Ardèche (SDE 07).

Cette convention permettra à la commune de bénéficier des services suivants :

- appui technique et aide financière pour la gestion des installations et en particulier pour la réalisation d'études énergétiques sur le patrimoine,
- assistance et conseils pour la gestion des consommations,
- assistance pour les projets d'investissement en matière énergétique, (photovoltaïque, chaufferie-bois...).

La participation financière de la commune s'élève à 0,40€/habitant/an.

**2ème délibération** : Le conseil municipal a voté à l'unanimité une extension des compétences statutaires de la communauté de commune pour prendre la compétence "transport" des élèves des écoles publiques et privées du primaire et de la maternelle vers la piscine et les espaces sportifs.

**3ème délibération** : Le conseil municipal a autorisé Madame le Maire à signer une convention avec le Conseil Départemental pour le paiement des repas des élèves de CM2 lors de leur visite au collège des Vans (4€ par enfant et 6€ pour les professeurs).

Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) crée un comité d'usagers qui agira à titre consultatif, une fois par an, pour recueillir les remarques et les doléances des usagers. Il y aura un représentant par commune ; pour Gravières, ce sera Monsieur J.L Delorme.

## QUESTIONS DIVERSES

### - Qualité de l'eau du Chassezac

Des analyses seront effectuées à partir du 15 juin et pour 12 semaines aux points suivants : Pont de Gravières, le Nassier, Cornilhon. En cas de mauvais résultats, les relevés se feront depuis le barrage de Malarce.

- **Une présentation des projets de la Communauté de Communes Pays des Vans en Cévennes** se fera lors de la prochaine Conférence des Maires, le lundi 6 juin . Plusieurs points seront débattus :

- Le projet de contournement des Vans - Quel intérêt , quel prix ?
- Présentation du travail des stagiaires sur le diagnostic "habitat"
- L'office de tourisme sera commun aux communautés de communes Pays des Vans en Cévennes et Beaume Drobie. La gestion se fera sous forme d'une Société Civile Locale (SPL) composée d'élus et de quelques professionnels et prendra le nom de "Cévennes d'Ardèche".

**"Bouge ta ville, bouge ta vie "** : la Communauté de Communes Pays des Vans en Cévennes organise une rencontre pour les jeunes de 11 à 18 ans pour échanger et faire connaissance- le samedi 18 juin de 10h à 12h au centre d'accueil des Vans.

La remise des clefs des bâtiment 1 et 2 du lotissement du Roussillon se fera le 31 mai.

La séance est levée à 22h15